

Communes de St Bonnet de Mure et St Laurent de Mure

EXTRAIT du PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
du CONSEIL SYNDICAL du 27 JUIN 2012

L'An Deux Mille Douze, le Vingt Sept Juin, à Dix Neuf Heures, le Conseil Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Bernard BEGUIN.

Etaient présents : Monsieur BEGUIN, Monsieur ROUX, Monsieur JOURDAIN, Mme BARET, Mme MIQUET, Monsieur DENISSIEUX, Monsieur EVANGELISTA, Monsieur GELIN, Monsieur LAFONT, Monsieur PARTRAT.

Absents excusés : Mme NICOLAS, Monsieur CAILLET ROUSSET

Monsieur PARTRAT présente un pouvoir de Mme GUICHERD
Monsieur DENISSIEUX présente un pouvoir de Monsieur FIORINI



Objet : Considérant que lors de la Fête du Livre les 12 et 13 octobre 2012, un spectacle « Sous la yourte des possibles » sera donné au SIM.

Tarif spécial Fête du Livre 2012 Considérant que cette manifestation sera payante et que l'intégralité des recettes sera reversée à une association travaillant en faveur des handicapés. Pour cet événement exceptionnel, un tarif unique de 4 € sera appliqué.

Après délibération, à l'unanimité,

Le Conseil Syndical:

- **APPROUVE** ce tarif unique de 4 €

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS
ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM Certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au Représentant de l'Etat et au Comptable du Trésor Public.

Fait à St Laurent de Mure, le 28 juin 2012.

Le Président

Bernard BEGUIN

